

CHARTE DE BÉNÉVOLAT

Pour cette huitième édition du **festival de l'association « l'Arbre qui Marche »**, l'équipe est heureuse de vous accueillir prochainement sur le site de la commune de Saint-Martin-du-Bois (49).

Et comme pour toutes les éditions précédentes, le festival ne peut exister sans ses bénévoles.

C'est donc du **15 au 19 août** prochain que nous aurons besoin de vous !

Les principales priorités : Le Respect de la Nature et de l'Humain. Et une règle en partenariat avec le festival « Le Rêve de l'Aborigène » : nous rappelons que, par respect pour les peuples premiers dont les cultures ont si souvent été dévastées par l'alcool, **ce festival est sans alcool**.

Par conséquent, l'introduction de toute boisson alcoolisée et de stupéfiants sur le site n'est pas tolérée, aussi bien pendant les temps de travail que les temps de repos. En tant que bénévole, j'approuve cette convivialité sobre et l'encourage auprès des festivaliers.

Chaque année, c'est plus de **200 personnes motivées** qui aident et découvrent le festival sous un autre jour. Une vision différente de celle d'un festivalier, pour un autre regard sur le festival...

Le bénévolat sur « l'Arbre qui Marche » consiste à participer au bon fonctionnement du festival pendant **6 heures chaque jour**. Le principe d'équipe et d'autonomie est mis en place. Des plannings sont préparés à l'avance pour certains postes et en équipe au début du festival pour d'autres.

C'est pourquoi, en tant que bénévole pour *l'association l'Arbre qui Marche*, **je m'engage de manière volontaire et responsable**. J'offre mon aide mais aussi mon savoir et mes compétences, mon ouverture et ma joie de vivre. Je m'engage à être disponible et à l'écoute, ainsi qu'à échanger et partager avec les autres bénévoles, responsables de pôle et les festivaliers.

Nous vous demandons aussi de tenir votre engagement dans le bénévolat **dès le départ** (jeudi 15 août à 14h) **et jusqu'au bout** (lundi 19 au matin).

Bien entendu, le « pass » pour le festival vous est offert, vous êtes assuré, **le petit déjeuner, les repas du midi et du soir (bios et végétariens)** également, de l'eau potable et quelques boissons sont à disposition. C'est pour cela, qu'une **participation de 5€** vous est demandée.

La communication entre les responsables et les festivaliers est notre priorité pour que le message et les enjeux du festival soient transmis à tous.

Nous vous attendons donc pour passer ce week-end riche en émotions et en découvertes avec nous.

Une réunion d'information et de préparation sera organisée sur le site du festival **le jeudi 15 août à 15h (si absent à 15h vous serez remplacé)**.

Toute l'équipe et l'ensemble des responsables seront présents afin de répondre à vos questions et dans le but de commencer ce week-end tous ensembles.

L'ensemble de l'équipe du festival vous dit à bientôt et vous remercie d'avance pour votre aide.

En résumé :

- Petits déjeuners, déjeuners et dîners gratuits, du jeudi soir au lundi matin.
- Être présent du jeudi 15 à 15h (pour la réunion d'information) au lundi 20 août au matin.
- Inscription comme bénévole sur les trois jours 5€, (plus 10€ si montage/démontage).
- Respecter les emplacements de camping et de parking prévus pour les bénévoles.
- Aucun véhicule personnel n'est admis sur le site, le parking bénévoles est indiqué.
- Respecter son temps de travail autant que son temps de pause.
- Ne pas faire de feu.
- **Pas d'alcool** / Repas Bio et végétarien / Vaisselle autogérée / Bien trier ses déchets.
- Possibilité pour les 16-18 ans avec une autorisation parentale (sauf pour les postes sécurité).
- Il est impératif d'être équipé et autonome pour le l'hébergement (tente, camion, hamac, etc.)

L'organisation s'engage à respecter les mêmes points que les bénévoles et à être à l'écoute des initiatives et autres alternatives.

N'oubliez pas que pour que votre dossier soit complet, il doit inclure :

1. **Le formulaire d'engagement complété et signé**
(accompagné de l'attestation parentale si nécessaire).
2. **BÉNÉVOLES FESTIVAL : Le règlement de 5€** (comprenant la prise en charge des repas et des boissons, l'adhésion ponctuelle à l'association ainsi que votre assurance pour la durée du festival).
3. **BÉNÉVOLES MONTAGE/DÉMONTAGE : Le règlement de 10€** (comprenant la prise en charge des repas et des boissons, l'adhésion ponctuelle à l'association ainsi que votre assurance pour la durée du montage/démontage). **Le règlement de 15€ si vous faites le montage, le festival et le démontage en tant que bénévole.**

Le règlement par chèque est à mettre à l'ordre de « **L'association l'Arbre qui Marche** ».

Date limite de retour des dossiers et chèques : 31 juillet 2019

Responsable des bénévoles pour l'envoi des chèques : Jessica SALUSTRI

A envoyer à : **L'Arbre qui Marche - Bénévoles**
Domaine de Danne
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU

Nous vous remercions d'avance pour votre motivation et votre participation au festival et restons à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Nom :	Adresse :
Prénom :	N° de téléphone :
Date de naissance :	E-mail :

Quel pôle souhaitez-vous occuper pendant le festival ? Numérotez par ordre de préférence 3 possibilités*

1. Peu importe		2. Sérénité (sécu et parking)		3. Buvette	
4. Restauration		5. Point Info		6. Écologie (toilettes sèches et tri sélectif)	
7. Billetterie		8. Bénévole Volant		9. Accueil Artistes	
10. Toutous		11. Enfants		12. Autres	

**Les pôles sont numérotés par ordre d'importance en terme d'effectifs, nous respecterons vos préférences dans la mesure du possible.*

Pour en savoir un petit peu plus sur vous :

Avez-vous déjà été bénévole chez nous sur une précédente édition ?	OUI	NON
Si oui, quelle(s) année(s) et à quel poste ?		
Avez-vous déjà été bénévole sur un autre festival ?	OUI	NON
Si oui, sur quel festival ? et à quel poste ?		
Avez-vous un régime alimentaire particulier ?	OUI	NON
Souhaitez-vous être en équipe avec quelqu'un en particulier ?	OUI	NON

En signant ce formulaire, vous :

**vous engagez à avoir lu la charte de bénévolat ci-dessus et à en respecter le contenu.
dégagez l'association L'Arbre qui Marche de toute responsabilité d'employeur.
autorisez l'association L'Arbre qui Marche à utiliser les vidéos, clichés photographiques réalisés pendant le festival dans le cadre de sa communication associative.**

Signature :

Le ___ / ___ / 2019 à _____